

## Réunion de rentrée du 18 septembre 2017 à 18h00

Remerciement aux parents de leur présence. Les cas personnels seront abordés au cours d'un entretien individuel à une date ultérieure : cette réunion d'information reste collective.

### 1°) Présentation des classes de PS/MS de l'école

#### ➤ **Les enseignantes des deux classes**

Noms, parcours professionnel, centres d'intérêt

#### ➤ **Adultes intervenants dans les classes**

ATSEM, AVS, membres du RASED

#### ➤ **Les élèves**

- Marianne : 30 élèves de PS/MS, 16 PS et 14 MS, 12 filles et 18 garçons
- Céline : 30 élèves de PS/MS, 16 PS et 14 MS, 12 filles et 18 garçons

### 2°) Le fonctionnement général

#### ➤ **Horaires d'entrée et de sortie**

Accueil de 8h30 à 8h40 (fermeture du portail à 8h45), l'entrée se fait obligatoirement par le portail côté maternelle et les parents passent par le hall d'entrée (sauf si poussettes), ce qui leur permet de prendre connaissance des informations relatives à l'école (modes de communication : mots accrochés aux pinces à linge, tableau d'informations, boîte aux lettres, mail de classe) et d'indiquer les informations concernant leur enfant (cantine, TAP, garderie).

La fin de la classe a lieu à 15h20 sauf le lundi à 16h20. Les TAP ont lieu de 15h20 à 16h20. Les enfants sont remis à un adulte (Pensez à mettre à jour les fiches d'autorisation des personnes habilitées à venir chercher l'enfant).

Pause méridienne entre 11h40 et 13h10 (reprise de la classe à 13h20), c'est un temps géré par la municipalité. Les petits font la sieste à partir de 12h45 jusqu'à 14h45. Possibilité d'accueillir les enfants qui mangent à la maison à 13h10. Les enseignantes ont fait le choix d'être avec les enfants en ce début d'année pour les accompagner pendant ce temps (cantine, sieste) afin de les aider à gagner en autonomie et de travailler le langage et le lexique. Ce temps fait partie des 108 heures que les enseignants doivent assurer (36h face aux élèves) en plus des heures de classe.

#### ➤ **Règlement intérieur**

- Inscription à la cantine, TAP, garderie à faire à l'avance (s'adresser à la mairie).
- Pour le bon fonctionnement de la classe, merci de respecter les horaires d'entrée et de sortie.
- Toute absence doit être signalée et justifiée même pour une ½ journée (message répondeur à l'école). Une fréquentation assidue est obligatoire même à l'école maternelle mais nous sommes tolérantes pour des absences exceptionnelles. Les dates de vacances doivent être respectées.
- Si absence enseignant et pas de remplaçant : répartition dans les autres classes.
- Tout changement de numéro doit être signalé → vous devez être joignable à tout moment (enfant malade, blessé).
- Assurance responsabilité civile + individuelle accidents conseillée et obligatoire en cas de sortie scolaire
- Pas de médicaments à l'école (même avec ordonnance) sauf PAI pour les enfants ayant des maladies chroniques nécessitant une prise en charge à l'école (allergies par exemple).
- Ne pas mettre votre enfant à l'école si vous savez qu'il est malade : un enfant trop mal en point pour suivre le déroulement normal de la classe ne peut y être accepté (pas de prise en charge individuelle). Les parents doivent donc prévoir une solution de garde en cas de maladie de l'enfant. De plus, il existe une liste de maladies à éviction.
- Soins à l'école :
  - Uniquement glace, ou eau + savon de Marseille (donc nous téléphonons aux parents si la blessure nécessite des soins supplémentaires).

- En cas de fièvre, nous prévenons systématiquement les parents dès que 38°C s'affichent au thermomètre frontal, et leur signalons l'état de l'enfant. Ce sont les parents qui décident ou non de venir chercher leur enfant.

- Pensez à nous prévenir et à traiter votre enfant en cas de poux (n'est pas considéré comme un problème d'hygiène) ;

- Pensez également à couper régulièrement les ongles de vos enfants (hygiène et griffures).

- Objets interdits à l'école : écharpe, foulard, jouets venant de la maison, bonbons, chewing-gum.

#### ➤ **Présentation des organisations s'associant à l'école**

- Les délégués de parents d'élèves

- La réglementation permet à chaque parent d'être électeur et éligible.

- Il faut 1 représentant + 1 suppléant par classe.

- Les élections auront lieu le vendredi 13 octobre, le 1<sup>er</sup> CE aura lieu le mardi 07 novembre

- Possibilité de voter par correspondance

- Le rôle des représentants des parents d'élèves

- L'APE (Association des parents d'élèves)

- Présentation du rôle de l'association et de ses actions (si possible par un parent adhérent).

#### ➤ **La coopérative scolaire**

Elle a un caractère facultatif mais important, elle sert aux dépenses concernant des projets spécifiques. Le montant pour l'école a été fixé à 10 € (8 € pour les fratries).

### **3°) La sécurité dans l'école**

Présentation du dossier sécurité

- Alerte incendie (sortir de l'école)

- PPMS (confinement)

- Alerte attentat / intrusion (« se cacher »)

Dates à définir et information préalable aux parents (certainement 1 avant les vacances)

### **4°) Une journée dans la classe**

- Présentation de l'emploi du temps (cf diaporama)

### **5°) Les programmes**

- Les programmes de l'éducation nationale sont disponibles sur Internet. Les parents y ont donc accès.

- Ils prônent une école juste pour tous et exigeante pour chacun.

L'école maternelle permet d'offrir une approche sensorielle active qui stimule les enfants, au moment où l'intérêt se manifeste.

Elle place tous les enfants en situation de réussite tout en respectant les rythmes de chacun en proposant autant que possible des activités et un suivi individualisés pour permettre à l'enseignant de cibler les besoins spécifiques de chaque enfant.

- Les programmes en vigueur sont ceux de 2015. Ils couvrent 6 domaines :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (l'oral et l'écrit)

- Agir, s'exprimer et comprendre à travers l'activité physique

- Agir, s'exprimer et comprendre à travers les activités artistiques

- Construire les 1ers outils pour structurer sa pensée (maths)

- Explorer le monde

- Apprendre ensemble et vivre ensemble

Nouveautés : abandon des fiches et mise en avant de l'apprentissage par le jeu et la manipulation, retour de la GS en maternelle dans le cycle 1.

- Les programmes nationaux déterminent les compétences à atteindre en fin de cycle (fin de grande section). L'enseignant crée des progressions sur l'année : les objectifs à atteindre chaque mois. Il fait une progression par niveau (les petits et les moyens ont des objectifs différents). Puis il planifie ce qui va être travaillé chaque semaine pour atteindre ces objectifs

(les activités faites en classe, qui sont donc différentes pour les petits et les moyens). → exemples de progression

Nous avons dans notre école deux classes de petits et moyens. Les deux enseignantes utiliseront les mêmes progressions. Nous auront donc les mêmes objectifs à atteindre. Il se peut que les activités ne soient pas les mêmes. Par exemple, pour travailler sur la quantité 3, les enseignants peuvent concevoir diverses activités : faire coller 3 gommettes dans chaque rond / faire entourer des objets par paquets de 3 / faire le jeu de la marchande (aller chercher 3 fruits en plastique) / Construire des tours de 3 briques / mettre 3 voitures dans chaque boîte (garage),...

Les activités sont souvent (mais pas systématiquement) liées à des thèmes issus d'albums de jeunesse, de spectacles ou sorties, de chants, d'œuvres (la rentrée, les jours de la semaine, l'emploi du temps, les saisons, les couleurs, Noël, la croissance, les fruits, les animaux, etc...). Certains thèmes peuvent être communs aux petits et aux moyens, ou non.

- Les productions d'enfants seront régulièrement affichées. Ne soyez pas étonnés des écarts entre les enfants, cela est normal en petite section (quelques mois d'écart, cela compte beaucoup quand on n'a que 3 ans...). Le mot d'ordre est « chacun à son rythme ».

- Evaluations : elles sont nécessaires et obligatoires (institutionnelles). L'enseignant évalue en permanence les capacités des élèves afin d'adapter son enseignement à leurs besoins qui peuvent être différents selon les élèves. Les objectifs ne sont alors pas les mêmes : on dit que l'enseignement est différencié. En maternelle, l'enseignant évalue le plus souvent en observant les élèves, et rarement avec des fiches, du travail écrit.

Un bilan de ces évaluations vous sera communiqué en janvier et en juin, pour les petits comme les moyens (les objectifs à atteindre seront différents).

Ces évaluations ne sont qu'un reflet de l'élève à un moment donné, et peuvent évoluer très rapidement, surtout chez de jeunes enfants (petits et moyens). Ne soyez donc pas inquiets. Nous serons bien sûr disponibles si vous avez des questions.

## **6°) Les outils de la classe**

- Présentation des différents cahiers utilisés
  - Un classeur = carnet de suivi des apprentissages
  - Un porte-vues = cahier d'activités
  - Un cahier de vie

## **7°) Ce que nous attendons des parents**

- Pensez à ramener les classeurs de votre enfant à l'école après consultation.
- Pensez à marquer les vêtements de vos enfants.
- Privilégiez les pantalons faciles à boutonner (pas de ceinture), les chaussures faciles à mettre et sans lacets.
- Petit à petit, essayez de laisser votre enfant s'habiller et se déshabiller tout seul.
- Vous avez bien évidemment votre rôle à jouer dans les apprentissages. Vous pouvez aider votre enfant à articuler et prononcer correctement, à nommer les couleurs, à compter. Veillez également à la bonne tenue du crayon (très important dès les premiers gribouillages). Mais ne cherchez pas à aller trop vite : chaque chose en son temps, pour un développement harmonieux.

Par exemple : inutile d'essayer de faire écrire le prénom à un enfant dès la PS. Ils ont d'abord besoin d'exercer et de muscler leurs mains pour gagner en précision et en coordination avant de passer à l'écriture.

Puis ils s'entraînent à écrire sans crayon (juste le geste), puis sur une ardoise et enfin sur une feuille avec un crayon.

Ils écriront très peu en majuscule d'imprimerie (prénom principalement). On passe tout de suite à la cursive en GS si tous les exercices préalables sont bien faits. Les programmes 2015 vont dans ce sens.

- Plus la confiance est grande entre la famille et l'école, plus l'enfant se sentira lui-même en confiance dans un climat serein pour apprendre et progresser.

Le dialogue avec l'enseignant est donc très important. Dès que vous avez une question, une inquiétude, parlez-en à l'enseignant (de vive voix ou en utilisant le mail ou la boîte aux lettres devant la classe). Evitez les discussions à l'accueil ou le soir pendant la remise des enfants. Il est primordial que votre enfant se sente bien à l'école. S'il y a un problème, remarqué par les parents ou par l'enseignant, c'est ensemble que nous trouverons une solution (co-éducation). Afin de trouver un jour et une heure qui conviennent à tout le monde, il est mieux de programmer les RDV quelques jours à l'avance.

### **8°) Les projets**

- Tous ne sont pas encore définis, et beaucoup de dates ne sont pas encore fixées (vous serez tenus informés dès que possible). Rien n'est donc définitif.

- Visite du relais de la Moulinette sur les petites bêtes

- Elevage dans les classes ou dans l'école

- Goûters de fruits de saison

- Plantations diverses

- Ciné festival du film fin juin

- Sorties à la bibliothèque

- Visite de la boulangerie de Saint Ouen d'Aunis

- Ouverture culturelle (Spectacles à l'école ou à l'extérieur)

- Réalisation de minis-livres en lien avec l'étude des albums de jeunesse faite en classe qui seront à lire à la maison

- La fête des anniversaires : nous ferons un gâteau 1 fois par mois, le lundi. Les dates sont définies à l'avance pour regrouper les anniversaires, vous pouvez apporter une boisson et éventuellement une petite poche de bonbons.

- Tous ces projets sont financés par la mairie et la coopérative scolaire. Ils sont donc fonction de la participation financière des familles et des actions des parents d'élèves.

Certains transports sont financés par le Conseil Général.

La Mairie finance également l'achat des fournitures scolaires, du matériel éducatif et du gros matériel (sport, aménagement de la cour, vélos).

- Nous récupérons divers matériaux selon les projets, et sommes toujours très friands de papiers (en particulier de couleur ou épais ou grands).

- Si vous avez des compétences particulières, si vous aimeriez nous présenter votre métier,... la classe vous ouvre ses portes avec plaisir.

Bien cordialement,

Marianne PAULY et Céline POMMIER-CHABOT  
Enseignantes des classes de PS/MS